

Paris, le 17 février 2021

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION PERMANENTE CNU

Non à la chasse aux sorcières islamo-gauchistes !

À un moment où dans l'oubli le plus total, les universitaires redoublent d'efforts et de travail pour gérer la crise sanitaire et répondre aux besoins des étudiants, Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n'a rien de mieux à faire que de lancer une n^{ième} critique infondée et nocive des enseignants-chercheurs et d'instaurer une atmosphère de suspicion.

Ça suffit ! Halte à l'obscurantisme ! On ne peut à la fois défendre les libertés académiques et ordonner une commission d'enquête jugeant si les libertés utilisées sont les bonnes ou non ! Lorsque des abus sont commis, les universités disposent déjà des outils pour traiter les situations correspondantes.

Comme la CPU, la CP-CNU regrette donc « la confusion entre ce qui relève de la liberté académique, la liberté de recherche dont l'évaluation par les pairs est garante, et ce qui relève d'éventuelles fautes ou infractions, qui font l'objet si nécessaire d'enquêtes administratives (par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), ou d'enquêtes pénales. » À ce titre, elle « s'étonne » de « l'instrumentalisation du CNRS dont les missions ne sont en aucun cas de produire des évaluations du travail des enseignants-chercheurs, ou encore d'éclaircir ce qui relève "du militantisme ou de l'opinion" ».

La CP-CNU demande une nouvelle fois à la ministre un peu de confiance et de respect pour les universitaires.